

DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

- Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) est inspiré du cadre européen DigComp 2.1 (Digital Competence Framework for Citizens, 2017) ²
- Il fixe 16 compétences numériques attendues dans 5 domaines d'activité et huit niveaux de maîtrise de ces compétences
 - **Domaine 1 : Informations et données**
 - Compétence 1.1 Mener une recherche et une veille d'information
 - Compétence 1.2 Gérer des données
 - Compétence 1.3 Traiter des données
 - **Domaine 2 : Communication et collaboration**
 - Compétence 2.1 Interagir
 - Compétence 2.2 Partager et publier
 - Compétence 2.3 Collaborer
 - Compétence 2.4 S'insérer dans le monde numérique
 - **Domaine 3 : Création de contenus**
 - Compétence 3.1 Développer des documents textuels
 - Compétence 3.2 Développer des documents multimédia
 - Compétence 3.3 Adapter les documents à leur finalité
 - Compétence 3.4 Programmer
 - **Domaine 4 : Protection et sécurité**
 - Compétence 4.1 Sécuriser l'environnement numérique
 - Compétence 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée
 - Compétence 4.3 Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
 - **Domaine 5 : Environnement numérique**
 - Compétence 5.1 Résoudre des problèmes techniques
 - Compétence 5.2 Évoluer dans un environnement numérique
 - Les niveaux de maîtrise des compétences numériques de 1 à 5 sont proposés plus particulièrement pour les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée :
- **Novice, niveau 1** : *L'individu est capable de réaliser des actions élémentaires associées aux situations les plus courantes. Il peut appliquer une procédure simple en étant guidé, et en ayant parfois recours à l'aide d'un tiers.*
- **Novice, niveau 2** : *L'individu est capable de réaliser des actions élémentaires associées aux situations les plus courantes. Il peut appliquer seul une procédure simple tant que ne survient pas de difficulté. Il cherche des solutions avec d'autres lorsqu'il est confronté à des imprévus. Il peut répondre ponctuellement à une demande d'aide.*
- **Indépendant, niveau 3** : *L'individu est capable de réaliser des actions simples dans la plupart des situations courantes. Il peut élaborer de façon autonome une procédure pour accomplir une de ces actions.*
- **Indépendant, niveau 4** : *L'individu est capable de réaliser des actions simples dans toutes les situations courantes. Il peut élaborer de façon autonome une procédure adaptée et l'appliquer efficacement pour accomplir une de ces actions. Il peut venir en aide à d'autres selon une modalité d'entraide informelle.*
- **Avancé, niveau 5** : *L'individu est capable de mettre en œuvre des pratiques avancées dans des situations nouvelles pour lui, ou imposant un cadre d'exigence particulier. Il peut choisir une démarche adaptée pour atteindre son but, parmi des approches déjà établies.*